

# Lancement de l'appel à candidatures OPÉRATIONS COLLECTIVES MICROPOLLUANTS



*« pour un déploiement d'opérations collectives de réduction des micropolluants coordonnées à l'échelle d'un territoire ou d'un secteur d'activité »*

**Dépôt des candidatures de présélection :  
du 15 novembre 2020 au 15 mars 2021**



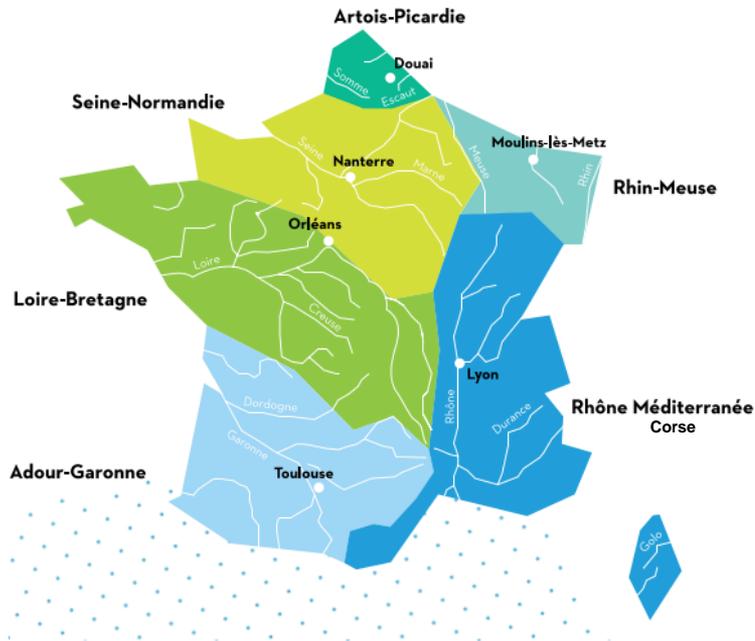
# INTRODUCTION

***Denis ROUSSET***

*Chef du service collectivités et industries,  
Direction des politiques d'intervention  
Agence de l'eau Loire-Bretagne*



# Les agences de l'eau



- Etablissement public avec autonomie financière
- Double tutelle du Ministère de l'environnement et des finances
- Une gouvernance dédiée
  - Comité de bassin (parlement de l'eau)
  - Conseil d'administration



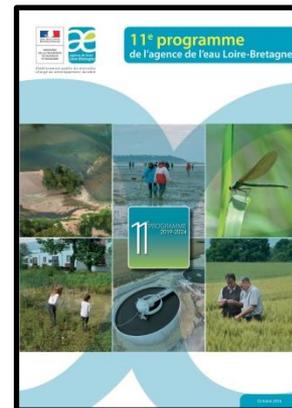
# Les agences de l'eau

- **Un vaste territoire hydrographique**
  - 28 % du territoire métropolitain
- **Un Sdage 2016-2021**
  - Fixe les orientations pour la gestion équilibrée de la ressource
  - Fixe les objectifs en matière de bon état des eaux
- **Un 11<sup>e</sup> programme d'intervention pour la période 2019-2024**



**L'Agence : un partenaire technique et financier pour les maîtres d'ouvrage qui réalisent des travaux/études visant à améliorer la gestion de l'eau**

# Le 11<sup>e</sup> programme d'intervention



# Articulation AAP plan de reprise et AAC opérations collectives

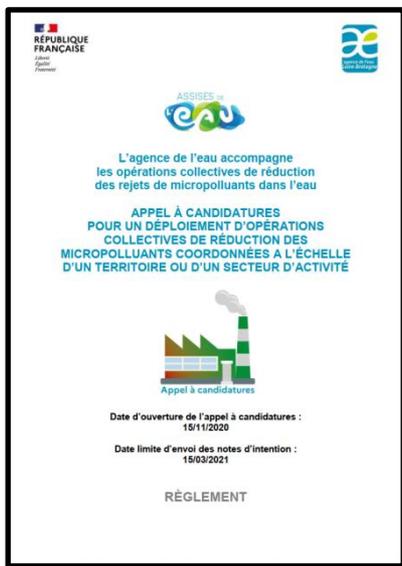


Appel à projets « plan de reprise »	Appel à candidatures « opérations collectives »
<b>Acteurs ciblés</b>	
Sites industriels les plus importants	Artisans ou TPE/ PME
<b>Temporalité actions</b>	
Investissements à court terme	Investissements et changements de pratique sur le moyen terme
<b>Thématiques visées</b>	
Tous domaines d'intervention du P11 ciblé (avec un zoom particulier sur les micropolluants)	Réduction des micropolluants
<b>Mode traitement dossiers</b>	
Instruction au fil de l'eau jusqu'à consommation de l'enveloppe	Présélection à partir de notes d'intention + Sélection finale après consolidation du dossier

# L'AAC opérations collectives

- **Cadrage général**

- **Dispositif complémentaire** à l'appel à projet « plan de reprise » destiné aux entreprises
- **Objectif** : Réduire les rejets en micropolluants dans l'eau
- **Cibles** : opérations collectives territoriales et sectorielles
- **Phase de recueil des candidatures de présélection** : du 15 novembre 2020 au 15 mars 2021
- **Instruction des dossiers de demande d'aide correspondants** : été 2021



# Déroulement de la matinée

- **3 séquences...**
  - **Présentation du dispositif d'appel à candidatures et zoom sur l'opération collective sectorielle « vague bleue »**
  - **Point sur la campagne de recherches de substances dangereuses 2019 et zoom sur l'opération collective territoriale du bassin versant de la Brevenne-Turdine**
  - **Le rôle des réseaux d'échanges**
- **Fonctionnement** : formalisation des questions via le « t'chat » et temps d'échange à l'issue de chaque séquence

